

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/1589  
8 juillet 1950  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL LE 8 JUILLET 1950 PAR LE  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'AFGHANISTAN, AU SUJET DES  
RESOLUTIONS ADOPTEES LES 25 ET 27 JUIN 1950, PAR  
LE CONSEIL DE SECURITE (S/1501 ET S/1511)

ME REFERANT A VOS TELEGRAMMES 46, 47 ET 48, J'AI L'HONNEUR DE FAIRE  
CONNAITRE A VOTRE EXCELLENCE QUE "LE GOUVERNEMENT DE L'AFGHANISTAN, ETANT  
TOUJOURS OPPOSE A L'AGRESSION, SE RALLIE AUX RESOLUTIONS ADOPTEES LES 25 ET  
27 JUIN PAR LE CONSEIL DE SECURITE, MAIS EN RAISON DE L'INQUIETUDE QUE CAUSE  
LA SITUATION TROUBLEE EN PUSHTUNISTAN, LE GOUVERNEMENT DE L'AFGHANISTAN  
S'EXCUSE DE NE POUVOIR APPORTER D'AIDE A LA REPUBLIQUE DE COREE".

ALI MOHAMMED  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

